

Roxtec Lubricant/Lubrifiant Roxtec

Rédigé : 26/03/2018

Révisé : 26/03/2018

Doc. interne version n° : 1

Remplace : -

Section 1 – Identification : Identification du produit et identité chimique

1.1 Identificateur du produit

Roxtec Lubricant (Lubrifiant Roxtec)

Numéro CAS : 61789-97-7

Numéro CE : 263-099-1

1.2 Utilisation recommandée de la substance et restrictions d'utilisation

Lubrification des composants de systèmes d'étanchéité Roxtec.

1.3 Coordonnées du fournisseur

Roxtec International AB

Box 540, 371 23 Karlskrona, Suède

Téléphone : +46 455 36 67 00

Fax : +46 455 820 12

info@roxtec.com

www.roxtec.com

1.4 Numéros d'appel d'urgence

Pays	Informations d'urgence
Belgique	CENTRE ANTIPOISONS BELGE Numéro d'urgence : 070 245 245
Canada	Poison and Drug Information Services Calgary Numéro d'urgence : 1 800 332 1414 (Alberta, NW Territories) 1 866 454 1212 (Saskatchewan) Disponible 24 h sur 24. Accessible au public. Centre Antipoison du Québec Numéro d'urgence : 1 800 463 5060 (pour les appels locaux) Disponible 24 h sur 24. Accessible au public
France	Numéro ORFILA (INRS) : Numéro d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59 Disponible 24 h sur 24 et 7 jours sur 7. Accessible au public.

Section 2 – Identification des dangers :

2.1 Classification de la substance ou du mélange

La substance n'est pas classée comme dangereuse aux termes du règlement CLP CE 1272/2008 ni de la 6^e révision de 2015 du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

La substance n'est pas couverte par les exigences de la fiche de données de sécurité aux termes de l'article 32 de la réglementation Reach CE 1907/2006 ni de la 6^e révision de 2015 du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit ne contient aucune substance ni niveaux de concentration nécessitant un marquage ou un signalement spécifique.

2.3 Autres dangers

Le produit ne contient ni substances PBT (persistantes, bioaccumulables et/ou toxiques) ni substances vPvB (très persistantes, très bioaccumulables).

Section 3 – Composition et informations sur les composants

3.1 Substance

Le produit ne contient aucune substance ni niveaux de concentration nécessitant un signalement spécifique. Suif : Numéro CAS : 61789-97-7, numéro CE : 263-099-1.

3.2 Mélange

Sans objet. Le produit est une substance.

Section 4 – Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours nécessaires

Contact avec la peau : Laver au savon et à l'eau.

Contact avec les yeux : Rincer soigneusement à l'eau claire.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut causer une légère irritation en cas de contact avec la peau ou les yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun soin médical immédiat ni traitement spécial n'est nécessaire. Traitement symptomatique si nécessaire.

Section 5 – Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Poudre sèche, mousse ou CO₂.

Moyens d'extinction inappropriés : Eau.

5.2 Risques spécifiques inhérents au produit

Chaufé, le suif peut être à l'origine d'émanations de gaz inflammables et irritants. Émanations de monoxyde et de dioxyde de carbone en cas de combustion.

5.3 Mesures de protection particulières à prendre par les sapeurs-pompiers

Utiliser la tenue de protection habituelle des sapeurs-pompiers conformément à la norme européenne NF EN 469, des gants (NF EN 659) et bottes (HO spécification A29 et A30) ou exigences équivalentes. Utiliser un appareil respiratoire autonome à circuit ouvert à air comprimé (NF EN 137).

Section 6 – Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour le personnel ordinaire et les équipes d'intervention d'urgence : utiliser des gants de protection hypoallergéniques et « à faible résistance aux produits chimiques » ainsi que des lunettes de sécurité si nécessaire.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Empêcher tout déversement du produit dans les canalisations, les égouts, l'eau de surface ou souterraine.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer immédiatement toute fuite pour empêcher le risque de glissade. Couvrir les canalisations et éliminer les fuites de produit avec de l'eau chaude et un matériau absorbant.

6.4 Référence à d'autres sections

Se référer aux sections 8 et 13 relatives aux équipements de protection individuelle et à l'élimination des déchets.

Section 7 – Manipulation et stockage

7.1 Précautions pour une manipulation sans danger

Prévenir toute fuite pour empêcher le risque de glissade.

Empêcher tout déversement du produit dans les canalisations ainsi que dans l'eau de surface ou souterraine.

Se laver soigneusement les mains après usage.

Ne pas manger, boire, ni fumer pendant l'utilisation du produit.

Ôter tout vêtement contaminé et équipement de protection avant de se rendre sur un lieu de restauration.

7.2 Conditions nécessaires à la sécurité du stockage, dont incompatibilités éventuelles

Aucune recommandation particulière. Préférer un stockage au frais si possible.

7.3 Utilisation finale particulière

Non pertinent.

Section 8 – Contrôles de l'exposition et protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

La substance n'a pas de valeurs limites d'exposition.

8.2 Contrôles de l'exposition

Les personnes sensibles peuvent utiliser des gants de protection hypoallergéniques et « à faible résistance aux produits chimiques ».

Utiliser au besoin des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure.

Voir sections 6, 12 et 13 concernant les mesures de contrôle relatives à l'exposition de l'environnement.

Section 9 – Propriétés physico-chimiques et caractéristiques de sécurité

9.1 Propriétés physico-chimiques générales

a) Aspect (forme et couleur)	Graisse blanche, pâte.
b) Odeur	Légère odeur de suif.
c) Seuil olfactif	Non disponible.
d) pH	Non disponible.
e) Point de fusion/point de congélation	Non disponible.
f) Point initial et intervalle d'ébullition	Non disponible.
g) Point d'éclair	Environ +280 °C.
h) Taux d'évaporation	Non pertinent.
i) Inflammabilité	Non disponible.
j) Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Non disponible.
k) Pression de vapeur	Non pertinent.
l) Densité de vapeur	Non pertinent.
m) Densité relative	890 kg/m ³ .
n) Solubilité	Soluble dans les solvants organiques, pas dans l'eau.
o) Coefficient de partage : n-octanol/eau	Non disponible.
p) Température d'auto-inflammation	Non pertinent.
q) Température de décomposition	Non disponible.
r) Viscosité	Non disponible.
s) Propriétés explosives	Non pertinent.
t) Propriétés oxydantes	Non pertinent.

9.2 Autres informations

Non disponible.

Section 10 – Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune condition connue susceptible de provoquer une réaction dangereuse en conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable en conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune condition connue susceptible de provoquer une réaction dangereuse en conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Températures extrêmement élevées.

10.5 Matières incompatibles

Aucune matière incompatible connue en conditions normales d'utilisation.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux connu en conditions normales d'utilisation.

Section 11 – Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

a) Toxicité aiguë

Aucun danger répertorié.

b) Irritation/corrosion cutanée

Aucun danger répertorié.

c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucun danger répertorié.

d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun danger répertorié.

e) Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun danger répertorié.

f) Cancérogénicité

Aucun danger répertorié.

g) Toxicité pour la reproduction

Aucun danger répertorié.

h) Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Aucun danger répertorié.

i) Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucun danger répertorié.

j) Danger par aspiration

Aucun danger répertorié.

Informations sur les voies d'exposition probables

Peut causer une légère irritation en cas de contact avec la peau ou les yeux.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Aucune information connue.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Aucun effet prévu.

Valeurs numériques de toxicité (estimations de la toxicité aiguë par exemple)

Aucune information disponible.

Effets interactifs

Aucune information disponible.

Section 12 – Informations écologiques

12.1 Toxicité

Non toxique pour les organismes aquatiques.

12.2 Persistance et dégradabilité

En principe biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

La substance n'est pas classée comme dangereuse.

12.4 Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau. En principe biodégradable.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient ni substances PBT (persistantes, bioaccumulables et/ou toxiques) ni substances vPvB (très persistantes, très bioaccumulables).

12.6 Autres effets néfastes

Aucun effet néfaste connu.

Section 13 – Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Le produit n'est pas classé comme déchet dangereux. Se conformer aux législations de traitement des déchets nationales et locales.

Les résidus de la substance peuvent être compostés ou incinérés. Les emballages propres peuvent être incinérés ou recyclés.

Lutter contre l'utilisation du tout-à-l'égout pour éliminer les déchets.

Section 14 – Informations relatives au transport

Ce produit n'est pas dangereux aux termes des dispositions actuelles des codes de transport international de marchandises dangereuses par route (ADR) et voie ferrée (RID), du code du transport maritime international de marchandises dangereuses (IMDG) et des réglementations de l'association internationale du transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU

Non classé comme marchandise dangereuse.

14.2 Nom d'expédition ONU

Sans objet.

14.3 Classes de danger

Sans objet.

14.4 Groupe d'emballage

Sans objet.

14.5 Dangers pour l'environnement

Sans objet.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Sans objet.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans objet.

Section 15 – Informations réglementaires

15.1 Réglementations/Législation spécifiques à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé ou d'environnement

Réglementation CE 1907/2006 du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH).

Réglementation CE 1272/2008 du 16 décembre 2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges (CLP).

Le produit ne contient aucune substance dangereuse.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

La substance n'a fait l'objet d'aucune évaluation chimique.

Section 16 – Autres informations

Cette version remplace la fiche de données de sécurité mise à jour : Nouveau.

Motif des changements apportés lors de la révision de la FDS : Nouveau.